Projet éolien des Mille Vents

LE MOT DU CHEF DE PROJETS



« Chères habitantes, chers habitants des communes de Bonnefond, Bugeat, Gourdon-Murat et Pérols-Sur-Vézère.

Le projet éolien des Mille Vents se poursuit et de nombreux résultats d'études sont disponibles.

Ainsi, lors de l'atelier de co-construction du jeudi 3 juin, nous avons eu l'occasion de partager des résultats autour de l'étude de vent et paysagère (photomontages). Nous avons également échangé autour de la trame d'implantation finale et des mesures d'accompagnement.

Nous remercions les participants à cet atelier pour nos

Avec cette nouvelle lettre d'information, nous vous proposons de revenir sur le contenu de cet atelier et de poursuivre la réflexion autour des mesures d'accompagnement!

A bientôt!»

Clément CHAZALNOËL

Chef de projets éoliens - RWE Renouvelables France

Prochain rendez-vous:

La visite du parc éolien des Landes

Afin d'alimenter les réflexions autour des mesures d'accompagnement et de vous permettre d'expérimenter la proximité avec les éoliennes, nous vous invitons à visiter un parc éolien!

LE PARC ÉOLIEN DES LANDES



Le samedi 17 juillet 2021*



Départ en bus à 8h depuis la mairie de Bugeat



Retour prévu vers 16h

Pour cette journée, pensez à vous munir de chaussures de marche fermées. Et pour le déjeuner, nous nous chargeons de tout! N'hésitez pas à nous faire part de vos régimes alimentaires spécifiques.

Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire impérativement en contactant : Ophélie JOVELIN (équipe concertation de Mazars) :

ophelie.jovelin@mazars.fr - 07 61 58 56 91

ou bien en vous inscrivant sur le site internet du projet à l'adresse : www.projeteolien-millevents.fr ou en flashant le code suivant

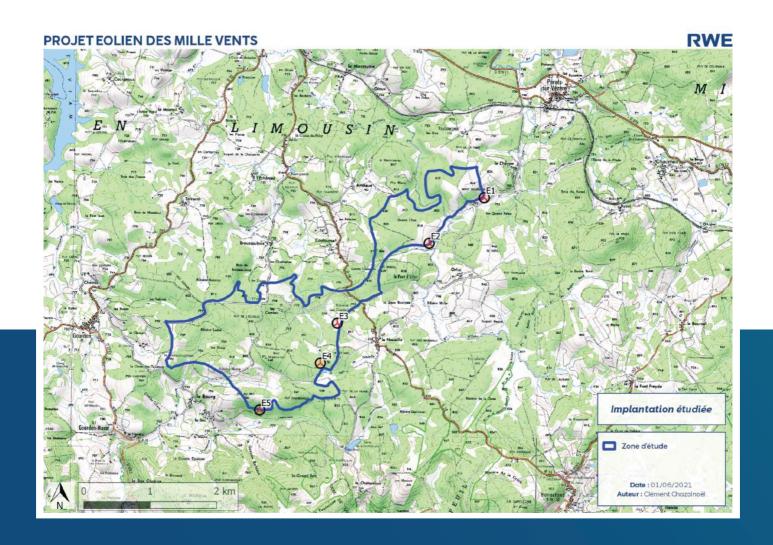




Le projet éolien à l'étude sur vos communes

Quelle est la trame d'implantation?

À la suite des échanges avec les bureaux d'études, les élus et les habitants présents lors des événements de concertation, la trame d'implantation d'éoliennes suivante est envisagée :









Quels sont les résultats de l'étude des vents ?

Qu'est-ce que l'étude des vents?

L'étude des vents est réalisée grâce à l'installationd'un mât de mesure sur la zone d'étude. Il permet de quantifier la puissance et la direction des vents et de mesurer l'activité des chauves-souris sur la zone grâce à des micros posés en altitude.

Quels sont les objectifs?

Définir la zone d'implantation finale, le nombre, la puissance des éoliennes, de calculer la future production du parc et d'étudier précisément l'économie du projet.

> L'étude des vents a montré une vitesse moyenne de 5.75m/s à 101 mètres soit 21km/h.

L'analyse mensuelle de ces données nous indique une vitesse relativement constance tout au long de l'année et assure ainsi une production potentielle régulière pour le projet.



Quels sont

les prochaines étapes?



Dépôt du dossier en Préfecture



Exploitationpendant 20 à 25 ans



Demande de compléments par les services instructeurs de l'Etat 2022



Construction 12 mois 2023 - 2024



Enquête publique



Décision Préfectorale *début 2023*

RWE

Quelles sont vos propositions autour des mesures d'accompagnement?

Définies en concertation avec le territoire, les mesures d'accompagnement sont en lien avec la transition énergétique de vos communes, l'amélioration du cadre de vie ou la dynamisation de la biodiversité sur le territoire.



Lors du deuxième atelier de co-construction du jeudi 3 juin 2021, les 20 participants ont eu l'occasion de proposer des idées de projets à mettre en place sur les communes.

Quelques exemples de propositions :

- Installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie de Pérols-sur-Vézère
- Enfouir les lignes électriques
- Aménager le lac de Bugeat
- Proposer une aide financière aux habitants pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Pour retrouver l'ensemble des propositions de mesures, rendez-vous sur le compte rendu de l'atelier de co-construction n°2 disponible sur le site internet du projet :

www.projeteolien-millevents.fr

Et vous ?! Quelles sont vos idées de mesures?

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions par mail à l'adresse mail suivante : **ophelie.jovelin@mazars.fr** ou à les déposer en mairie!

CONTACTS

Clément CHAZALNOËL Chef de projets éoliens clement.chazalnoel@rwe.com

Ophélie JOVELIN **Équipe Concertation de Mazars** ophelie.jovelin@mazars.fr

Partenaire concertation:

